

Metz, le 27 juin 2026 à 16h00

LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

SUR LE RETOUR À LA SITUATION ORANGE « ALERTE CANICULE » DU PLAN CANICULE ET DU PASSAGE EN SITUATION JAUNE « ORAGES » POUR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Prévisions météorologiques

Le département de la Moselle est placé par Météo-France, ce samedi 27 juin 2026 à 16h en vigilance météorologique JAUNE « ORAGES » et ce dimanche 28 juin 2026 à 6h, en vigilance météorologique ORANGE « CANICULE ».

Ce samedi vers 15h30, les températures observées sont généralement comprises entre 39°C et 41°C. Les températures maximales du jour peuvent encore augmenter d'ici la fin d'après-midi et se situer entre 40°C et 41°C en plaine, justifiant le maintien en vigilance rouge « canicule » pour la nuit.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les températures minimales seront comprises entre 21°C et 25°C ; dans la journée du dimanche 28 juin, les températures maximales se situeront entre 32°C et 35°C.

La fin de l'épisode caniculaire sera accentuée par une forte humidité de l'air, rendant l'atmosphère particulièrement étouffante. Les nuits apporteront peu de fraîcheur, surtout dans les grandes villes où les températures resteront élevées.

Une vigilance jaune au risque d'orages est annoncée pour ce samedi 27 juin dès 16h et se prolongera toute la journée de dimanche.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, les températures minimales seront comprises entre 18 et 20°C en plaine.

Ainsi, malgré l'abaissement du niveau de vigilance, la population est invitée à conserver son attention et à respecter les recommandations annexées.

Recommandations

Les fortes chaleurs peuvent toucher les personnes fragiles :

- personnes âgées de plus de 65 ans, personnes hospitalisées à domicile, personnes à mobilité réduite ;
- nourrissons et jeunes enfants ;
- personnes souffrant de maladies chroniques et/ou soumises à certains traitements médicamenteux ;
- femmes enceintes ;
- personnes en situation de précarité et/ou sans abri ;
- personnes dépendantes à l'alcool et/ou aux drogues ;
- travailleurs exposés à la chaleur, à l'extérieur ou dans une ambiance chaude à l'intérieur.

Il est fortement recommandé, même si l'on se sent en bonne forme, de :

- protéger sa peau et sa tête du soleil ;
- mouiller sa peau plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes ;
- boire environ 1,5 l d'eau par jour sans attendre d'avoir soif ; en cas de difficultés à avaler les liquides, ne pas hésiter à prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits, voire de l'eau gélifiée ;
- éviter de consommer de l'alcool, des boissons à forte teneur en caféine ou en sucre,
- manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...), en quantité suffisante même en l'absence de sensation de faim ;
- maintenir sa maison à l'abri de la chaleur :
 - fermer les fenêtres et volets la journée, aérer le soir et la nuit s'il fait plus frais ;
 - passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
 - utiliser si possible un ventilateur et/ou un climatiseur
 - éviter d'utiliser des appareils générant de la chaleur (four, ordinateur, sèche-cheveux) et abaisser la lumière électrique ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée,
- porter des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on se trouve à l'extérieur
- éviter les efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage) ;
- **faire de preuve de vigilance avant toute baignade en extérieur : entrer progressivement dans l'eau, éviter de se baigner après un repas copieux, ne pas consommer d'alcool avant et pendant la baignade, ne pas quitter des yeux les enfants qui se baignent.**

En cas de voyage de longue durée – route, train et avion – chacun doit s'assurer de pouvoir se réhydrater régulièrement et surveiller les passagers les plus fragiles (personnes âgées et jeunes enfants).

Adopter les bons comportements pour protéger les forêts et l'ensemble des espaces naturels

- ne pas allumer de barbecue en zone boisée ou à proximité immédiate d'une zone boisée ;
- ne pas jeter de mégots de cigarette par terre ;
- ne pas faire de travaux générateurs d'étincelles près des zones boisées et des cultures ;
- ne pas stocker de combustibles près des habitations.

Prendre soin de son entourage et des personnes fragiles

- proposer des boissons aux personnes dépendantes, même si elles n'en demandent pas ;
- appeler régulièrement ses voisins et/ou proches âgés et/ou handicapés pour prendre de leurs nouvelles.

Recommandations en cas d'urgence

En cas d'urgence, c'est-à-dire si l'on constate les symptômes suivants : grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête, **il importe :**

- ➔ de contacter immédiatement le SAMU en composant le **15**
- ➔ dans l'attente des secours, d'agir rapidement et efficacement :
 - en transportant la personne à l'ombre ou dans un endroit frais
 - et en lui enlevant ses vêtements (1^{re} couche) en l'aspergeant d'eau fraîche et en l'éventant.

Pour plus de renseignements

- ✓ consulter le site :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr>

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/canicule-fortes-chaieurs-adoptez-les-bons-reflexes>

- ✓ consulter la rubrique « Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé » sur le site :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaieur-et-leurs-effets-sur-la-sante>

- ✓ appeler la plateforme téléphonique nationale :

« canicule info service » : 0 800 06 66 66 (de 9 h à 19 h, appel gratuit depuis un poste fixe en France)